

POLITIQUE D'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION DE LA CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC

Afin de s'inscrire pleinement dans une démarche développement durable, d'amélioration continue et surtout de la maîtrise de la traçabilité de ses produits, la société SEFAC s'engage à mettre en œuvre et respecter en continu les exigences de la chaîne de contrôle PEFC dans le respect du standard concerné (PEFC ST 2002 :2020).

D'autre part, la société SEFAC renouvelle son engagement à démontrer que :

- ❖ Il se conforme aux exigences sociales, de santé et de sécurité définies dans le standard de la chaîne de contrôle PEFC ;
- ❖ Les travailleurs ne sont pas soumis à une interdiction de s'associer librement, de choisir leurs représentants et de négocier collectivement avec leur employeur ;
- ❖ Le travail forcé n'est pas utilisé ;
- ❖ Ne sont pas employés des travailleurs qui n'ont pas l'âge minimum légal, l'âge jusqu'auquel court la scolarité obligatoire, l'âge le plus élevé des trois étant retenu ;
- ❖ Les travailleurs ne sont pas privés de l'égalité de traitement et d'opportunités en matière d'emploi ;
- ❖ Les conditions de travail ne mettent pas en danger la sécurité ou la santé.

Pour tenir ces engagements, le service Certification, est chargée du suivi de la mise en œuvre de la chaîne de contrôle PEFC et rend compte directement à la Direction. La Direction Générale de SEFAC s'engage également à dégager les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique.

Fait à Douala, le 05 Juillet 2025(V1)

Directeur Général




Dr Alberto SAVIOLO